



**Conseil d'établissement «En Saavy »
Jeudi 29 novembre 2012 de 18h30 à 20h15**

Présent-e-s :	Membres du Conseil d'établissement Mme Wanda CARON, directrice Mmes Edith CHAMMARTIN, Patricia GEIGER, Catherine JUNOD, enseignantes Mmes Aline BONFANTINI, Diana DEL GROSSO HORVATH, Laure HOTTINGER et M. Rolf PITZOLU, parents Mme Geneviève SCHWARZ, représentante du GIAP Mme Claude HUGUET, responsable des bâtiments scolaires
Excusés :	M. Dominique DEMIERRE, responsable du service des affaires sociales de la Ville de Lancy Mme Dominique CHABBEY LIGIER, enseignante
Compte rendu :	Barbara FABBI, secrétaire de Mme Caron Wanda

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 11 septembre 2012
2. Projet d'établissement 2012 – 2016
 - compte-rendu de l'avancement du travail avec toute l'équipe enseignante de l'établissement par Mme Caron
 - moment de travail avec tous les membres du COET sur un des deux axes retenus par l'équipe enseignante pour la période 2012-2016
3. Questions et divers de la part des membres du COET

Introduction

La présidente ouvre la séance à 18h30 en remerciant les membres de leur présence.
M. Dominique DEMIERRE et Mme Dominique CHABBEY LIGIER sont excusés.

1. Approbation du compte-rendu du 11 septembre 2012

Le compte-rendu du CoET du 11 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Préambule

Avant d'aborder le point principal de la séance, Mme Caron souhaite avoir un retour sur « la formation des membres du COET » qui s'est terminée le 1er novembre (trois parents sur les quatre désignés y ont participé) :

Le ressenti des parents membres est très positif, ces formations ont été utiles. Plusieurs témoignages d'autres parents ainsi que la présence de différents intervenants ont permis de nombreux échanges enrichissants. Lors de la dernière formation tous les parents ont reçu un exemplaire du plan d'étude romand « allégé ».

Les Power-points des trois soirées sont à disposition des membres sur le site du DIP
http://www.ge.ch/primaire/conseils_etablissement/

2. Projet d'établissement 2012 – 2016

- **Compte-rendu de l'avancement du travail avec toute l'équipe enseignante de l'établissement :**

Mme Caron présente le canevas du document qui devra être rempli et envoyé pour le 28 février 2013.

L'équipe enseignante au complet (directrice, titulaires des trois divisions, maîtres spécialistes, enseignante chargée de soutien pédagogique) s'est réunie deux fois.

La première séance (11 octobre 2012) a permis d'établir un état des lieux des prestations et du fonctionnement de l'établissement. L'équipe enseignante a choisi de retenir les deux axes suivants pour le prochain projet 2012-2016 :

Axe A = concerne l'enseignement

Axe D = concerne l'encadrement des élèves

La deuxième séance (13 novembre 2012) a permis de définir les deux objectifs en lien avec l'axe A et l'axe D et donné un titre à ces objectifs :

Axe A = « Poursuivre et optimiser la cohésion de l'équipe enseignante et la cohérence pédagogique »

Axe D = « Développer, avec tous les partenaires de l'établissement, des stratégies et des règles permettant de mieux vivre ensemble ».

L'équipe enseignante a travaillé ensuite sur ces deux axes en établissant une liste d'actions possibles. Puis, après discussion, trois ou quatre actions ont été retenues.

Une troisième séance aura lieu le 10 janvier 2013 pour valider collectivement les actions retenues et formuler des indicateurs de suivi et de résultats ainsi qu'un calendrier de bord pour les quatre ans à venir.

Une quatrième séance aura lieu début février pour une validation collective des éléments retenus et une relecture « fine » du projet avant son envoi au directeur du service des établissements, supérieur hiérarchique de Mme Caron.

Des critères de validation précis ont été établis par la DGEP pour la lecture de tous les projets reçus.

• **Moment de travail avec tous les membres du conseil d'établissement sur un des deux axes retenus par l'équipe enseignante pour la période 2012-2016 :**

Les membres travaillent en deux groupes sur l'objectif : « Développer, avec tous les partenaires de l'établissement, des stratégies et des règles permettant de mieux vivre ensemble ».

Ils doivent écrire sur des post-it :

- deux points forts du fonctionnement actuel,
- deux points à améliorer,
- un nouveau point à introduire dans la relation famille école,

et pour chacun de ces points définir des actions. Ceci permettra d'envisager une ou deux actions qui pourraient figurer dans le nouveau projet d'établissement et qui seraient à la charge du COET.

Après ce moment de travail, les points suivants sont ressortis :

les points forts :

- le parrainage 1P – 8P
- la communication respectueuse introduite depuis l'année passée en 1P (valise des émotions)
- les portes ouvertes du mois de juin - l'accueil du samedi matin précédent la rentrée des classes pour les 1P – la séance de parents du mois de septembre avec une plénière conduite par la Directrice
- la disponibilité des intervenants de la vie scolaire et parascolaire

les points à améliorer :

- les devoirs => harmonisation des jours pour toutes les classes de la 3P à 8P
- un suivi régulier du comportement des enfants tout au long de l'année (ce qui se pratique déjà dans certaines classes de 1P – 2P, ceci étant particulièrement apprécié des parents).
- Le nombre croissant des enfants inscrits au restaurant scolaire interpelle, comment le réguler ?
- La présence de l'infirmière une seule journée par semaine est parfois ressentie comme insuffisante et restrictive

Les points à introduire dans la relation famille-école :

- Le souhait des parents du COET serait que tous les élèves de 1P soient accompagnés par l'enseignant-e en cortège, à 11h30 et à 16h00, à l'extérieur du bâtiment, tout au long de la première année.

- Organisation par les parents de soirée contes ou moments de lecture à l'aula ou à l'atelier du livre, plusieurs dans l'année. Des parents pourraient alors s'inscrire afin d'animer ces moments.

Madame Caron s'interroge sur l'implication de tous les parents dans cette démarche ? Comment les informer ? Par un questionnaire / un sondage à tous les parents ou une séance d'information ?

Travail avec quelques membres du COET courant janvier 2013. D'ores et déjà la séance d'information n'est pas retenue (difficile de mobiliser les parents après l'école).

3. Question et divers de la part des membres du COET

- Une question est posée par un membre « parents » et concerne le « jeu du foulard – de la tomate » quel suivi dans l'école ? :

Au moment des faits, Mme Caron est passée dans toutes les classes concernées et une information du service santé jeunesse a été envoyée par courriel à tous les enseignants.



- Envoi du plan de projet terminé aux membres du COET avant la prochaine séance prévue le 26 février 2013 pour une 1ère lecture.

La séance est close à 20h20

Information de dernière minute à transmettre à tous les membres du COET :

Visite de M. Charles Beer les 4 et 5 février à Lancy.

Le 4 février, passage dans les cinq écoles de la commune.

Le 5 février, à 18 heures, un grand COET sera organisé avec les membres des cinq établissements, ainsi que les instances communales.

Le lieu n'a pas encore été défini **mais retenez la date du 5 février à 18h00**. Merci d'avance